situation occupée par leurs maris, se croyant un droit d'entrée à l'audience.

Quant aux hommes, on s'est montré tout aussi dur pour eux. M. Renoult, sous-secrétaire d'Etat aux finances et membre du gouvernement ; M. Joseph Reinach, député ; M. Adrien Hébrard, directeur du « Temps », des sénateurs, des députés, des auteurs dramatiques, des académiciens, des magistrats se sont vu refuser des cartes d'invitation. Il n'est pas bien sûr que les conseillers à la cour de cassation soient autorisés comme de coutume à s'asseoir derrière le président, et il est tout à fait certain que les juges, substituts, etc., seront mis à la porte comme de simples invités. Les infirmières qui soignent habituellement Mme Steinheil n'ont pas reçu la permission, en cas de défaillance, de venir lui prêter leur aide, et le pasteur protestant qui assiste en ce moment la prisonnière devra attendre à Saint-Lazare sa pénitente.

— C'est au jury, aurait dit M. de Valles, qu'il importe surtout que Mme Steinheil se confesse !

Trois exceptions ont seules été faites parce qu'on ne pouvait pas ne pas les faire : la presse française, européenne et américaine a reçu quatre-vingt-six cartes d'entrée, ce qui n'est pas exagéré si on songe au nombre des journaux ; le barreau sera admis jusqu'à concurrence d'une centaine de membres, parce que les statuts ne permettent pas de l'exclure, et le corps diplomatique pourra entrer, parce que M. Pichon est intervenu et a fait valoir les usages de courtoisie internationale.

DANS L'YÉMEN

Troupes turques révoltées

Constantinople, 2 novembre. — L'Agence Télégraphique ottomane assure que les troupes récemment arrivées à Médine pour combattre les tribus rebelles, se sont révoltées et ont pénétré dans la Mosquée en déclarant qu'elles ne sortiraient qu'après paiement des arriérés des soldes, sinon elles interdiraient l'entrée de la Mosquée.

A la Porte on nie cette mutinerie.

L'ÉTAT DE MÉNÉLICK

L'EMPEREUR D'ETHIOPIE SERAIT MOURANT

Berlin, 2 novembre. — On mande d'Addis Abbaba au « Berliner Tageblatt » que le bruit de la maladie du Negus est sérieusement confirmé ; il ne s'agirait plus d'une atteinte d'apoplexie, mais d'une fluxion de la gorge qui a rendu pénible la respiration et provoqué de violents saignements de nez.

La ville est remplie de patrouilles, pour réprimer le désordre.

Auteur des Manifestations Ferrer

Les agresseurs de l'abbé Annereau en correctionnelle. — Les condamnations

Paris, 2 novembre. — Aujourd'hui ont comparu devant la 11e Chambre correctionnelle, les nommés Comte et Vernet qui, le soir de la manifestation Ferrer, se livrèrent sur la terrasse de Bullier à l'agression que l'on sait contre M. l'abbé Annereau.

Ce dernier n'a pas voulu charger ses agresseurs.

Il a déclaré avoir été simplement conspué ; mais après l'audition des agents qui défendirent le prêtre et de divers autres témoins, les deux agresseurs ont été condamnés : Comte à 2 mois de prison et Vernet à 6 mois.

Le Monument Coquelin

La cérémonie de Pont-aux-Dames

Paris, 2 novembre. — Aujourd'hui a eu lieu, à Pont-aux-Dames, la remise au Comité de l'Association des artistes dramatiques du monument élevé à la mémoire de Constant Coquelin.

La cérémonie fut très simple. M. Jean Coquelin, le fils du défunt, a fait la remise en quelques phrases empreintes d'une émotion que partagea toute l'assistance.

M. Albert Carré, directeur de l'Opéra-Comique, lui a répondu et accepté le monument au nom de l'Association des artistes.

La Conquête de l'Air

LES ESSAIS DU DIRIGEABLE « ESPANA »

Paris, 2 novembre. — Le dirigeable militaire *Espana* a quitté le parc aérostatique de Meudon ce matin à 9 h. 30 pour effectuer un essai d'une durée de cinq heures.

A son bord avaient pris place cinq passagers : le pilote Hurlaut, les mécaniciens Gomez et Antoine, ainsi que deux officiers espagnols, le colonel Vivez y Vich et le capitaine Kinvelan.

Le dirigeable a évolué au-dessus de Paris et la grande banlieue dans des conditions très satisfaisantes. Il a plané pendant vingt minutes au-dessus de la Butte Montmartre.

Cet après-midi, à 2 h. 45, son retour était signalé au parc de Beauval : un quart d'heure après, l'*Espana* atterrissait sans incident, et réintégrait son hangar.

La Semaine d'Aviation d'Anvers

LA JOURNÉE DE MARDI

Le « Zodiac » à Bruxelles

Anvers, 2 novembre. — Le comité de la semaine d'aviation d'Anvers a décidé que la journée d'aujourd'hui serait la dernière du meeting et que celui-ci ne serait pas prolongé. Il est à prévoir que, d'après ce qu'on a fait ce matin, la journée ne le cèdera en rien à ses devancières. Le temps est doux et brumeux et la vitesse du vent est inférieure à 3 mètres à la seconde. Le drapeau rouge flotte partout, mais il y a peu de monde sur l'aérodrome.

A 10 h. 06, le Français Brégi, sur biplan Voisin, prend facilement son vol. Il s'élève à 25 mètres, puis descend à 15 mètres et fait 16 tours de piste en 22 minutes.

De Caters part à 10 h. 25, fait trois tours, atterrit à 10 h. 35, repart à 10 h. 38, et atterrit de nouveau à 10 h. 42, après 3 tours.

A 10 h. 32, Rougier s'envole pour ne pas se laisser battre par de Caters qu'il poursuit et rattrape, passant au-dessus de lui à une grande hauteur et volant dans un style magnifique qui fait l'admiration de tous les spectateurs.

Il atterrit à 10 h. 47, étant resté 15 minutes dans l'atmosphère. C'est à cause du remous d'air produit par l'appareil de Rougier que de Caters a dû atterrir, de même que Brégi a dû cesser son vol par suite du déplacement d'air produit par l'hélice de l'aéroplane du baron de Caters. Le règlement n'interdit pas que deux appareils tiennent la piste en même temps.

Wilford fait deux essais

A 11 h. 20 et à 11 h. 45, Wilford, sur son biplan genre Wright, se fait lancer dans l'atmosphère à l'aide de son pylône à poids mais il ne réussit pas à s'élever et atterrit sans encombre au bout de quelques mètres.

Le « Zodiac » part pour Bruxelles

A 11 h. 25, l'équipe des aérostiers du génie sort le dirigeable « Zodiac » de son hangar, et à 11 h. 28, le beau ballon jaune prend son vol vers le sud-est, marchant avec le vent et emportant le comte de la Vaulx, pilote, son mécanicien et un passager.

Le dirigeable du comte de la Vaulx a évolué au-dessus de Bruxelles, venant d'Anvers, vers une heure de l'après-midi. Il est reparti ensuite dans la direction d'Anvers.

« Zodiac » planait à une faible hauteur. On entendait parfaitement le bruit du moteur. Inutile de dire qu'il a suscité la curiosité générale. Tous ceux qui ont vu le « Belgique » le comparaient avec le nouvel arrivant. A 1 h. 40, à l'aérodrome d'Anvers, on voit réapparaître le « Zodiac ». Il n'atterrit pas ; il survole sur la ville et va boucler la tour de la cathédrale.

A 2 h. 15, le « Zodiac » atterrit à l'aérodrome. Le comte de la Vaulx et son passager, M. Schelcher, racontent qu'ils sont allés en une heure et quart, à Bruxelles, contre le vent, et qu'ils ont contourné la tour de Sainte-Gudule. Ils ont passé au-dessus de la place de Brouckère, et ils sont revenus à Anvers par Laeken.

L'automobile qui les suivait avait été arrêtée au pont de Willebroeck.

Le tour s'est effectué en trois quarts d'heure à la vitesse de 60 kilomètres à l'heure.

Le « Zodiac » avait encore beaucoup d'essence et de lest à bord.

A son retour au hangar, la musique a joué la « Marseillaise ».

Olieslaeger fait une chute

Olieslaegers qui a réussi, hier soir, après le coucher du soleil, un beau vol non officiel à une grande hauteur, s'envole à 11 h. 35 sur son monoplan Blériot. Très hardi, trop hardi même, il s'élève à 10 mètres, vire, redescend, remonte, arrive près du bouquet d'arbres au centre de la plaine, puis, brusquement s'abat. On se précipite. L'aviateur anversois est indemne mais son appareil est très endommagé.

Les ailes et la queue sont indemnes, mais l'hélice et le bâti sont brisés et enfoncés, des éclats de bois ont volé de tous les côtés, le moteur rotatif penché sur l'arrière, est endommagé, le réservoir à essence, enfoncé, laisse couler l'essence. L'aspect de l'appareil est lamentable. Les réparations dureront longtemps.

Olieslaegers explique que sa direction a refusé de fonctionner.

Anvers, 4 h. 30. — L'aviateur Wilford exécute ses trois essais à 12 h., 12 h. 30 et à 2 h. 53. Il fait deux fois 200 et une fois 40 mètres.

A 2 heures 15, Rougier fait un vol de 12 minutes, à une hauteur de 50 mètres. A 1 h. 20, de Caters fait un tour et demi ; mais en arrivant du côté de « Dikke-Mee », il est pris par un remous du vent ; il essaie d'atterrir. Malheureusement son aile droite heurte la balustrade en fil de fer et l'appareil est démantibulé.

Le moteur est intact. De Caters n'est pas blessé. On démonte l'appareil et on le transporte dans le hangar.

Rougier bat le record d'altitude. — Il vole à 270 mètres

Dans l'après-midi, une foule énorme se presse à l'aérodrome.

Brégi, à 3 heures 17, fait deux tours ; à 3 h. 34, Rougier tente le record de l'altitude ; il s'élève à une hauteur qui paraît fantastique. La foule, haletante, retient son souffle : car on sent que la vie de l'intrépide aviateur est à la merci d'une panne de moteur.

Enfin, au bout de 15 minutes, à 3 h. 48 exactement, Rougier atterrit. Son baromètre a marqué 270 mètres. Rougier bat donc de 78 mètres son propre record d'altitude, qui était de 192 mètres, établi à Bresciat, par lui-même. Il bat le record d'altitude du monde, celui du comte de Lambert n'étant pas officiel.

Rougier est félicité par M. de Vos, bourgmestre, et porté en triomphe devant la tribune tandis que la musique joue la « Marseillaise ».

Après quelques autres petits vols, la semaine d'Anvers est déclarée terminée. Rougier enlève le prix de distance, le prix d'altitude, le prix de la totalisation des distances, soit 150 kilomètres. Il s'en va avec environ 40,000 francs.

Au Maroc

LES ESPAGNOLS DANS LE RIFF

Melilla, 2 novembre. — La tranquillité est complète dans toutes les positions espagnoles ; on a envoyé à Saluan des tentes en étoffe de coton appelée « bastue », qui servirent d'hôpitaux. Le temps est pluvieux et froid. L'approvisionnement a lieu régulièrement.

CHALDI EMPORTERAIT DES ARMES

Tanger, 2 novembre. — On mande de Fez que Chaldi a reçu du maghzen un excellent accueil. On assure qu'il repartira de Fez avec un convoi d'armes et de munitions pour la guerre sainte.

La Catastrophe du « République »

La souscription nationale

Paris, 2 novembre. — Notre confrère « Le Temps » publie la 14e et dernière liste de la souscription qu'il a ouverte pour l'aéronautique militaire.

Elle atteint la somme de 20.233 fr. 80.

Sur cette liste nous relevons les membres de la famille Blériot, 5.000 francs ; le Conseil municipal de Dijon, 200 fr. ; M. François Carnot, député, 200 fr. ; M. Audiffred, sénateur, 100 fr. ; M. Bourganer, sénateur, 100 fr. ; M. Laurent, député, 100 fr.

Le total de la souscription s'élève à 302.861 francs 95.

Les Puissances et la Crète

Le statut international

Londres, 2 novembre. — On croit que la Porte va prier ses ambassadeurs de demander aux quatre puissances protectrices de remplir leurs promesses à l'égard du statut international de la Crète.

Orages, Pluies, Tempêtes

En France

La Rochelle, 2 novembre. — Le dundée « Henri-Alice », patron Breurec, de Lorient, a eu trois hommes blessés et un tombé à la mer pendant la manœuvre. Malgré tous les efforts, Jean Marec, 34 ans, célibataire, de l'inscription maritime de Lorient, n'a pu être sauvé.

A l'Étranger

Bateau perdu à Jersey

Jersey, 2 novembre. — On mande de Jersey que le voilier « Vénus » s'est brisé contre les rochers de Noirmoutiers et a coulé. L'équipage pu gagner la plage à la nage. Le capitaine Pitman, du « Vénus », a déclaré qu'il avait vu un voilier français dans une position dangereuse, puis, que ce bateau avait disparu.

L'ESPAGNE RAVAGÉE par un CYCLONE

Dégâts considérables

Madrid, 2 novembre. — Un cyclone épouvantable a occasionné des dégâts considérables à la Corogne, le Ferrol, Gijon, Santander et Bilbao.

A Tarragone, Barcelone, Reus et Castellon, des inondations se sont produites. Les voies sont coupées et les récoltes détruites.

EN ITALIE

Nombreuses inondations en Vénétie

Venise, 2 novembre. — Dans toute la Vénétie, les inondations ont causé des dommages énormes. Les eaux ont envahi les campagnes en détruisant tout sur leur passage.

Les fleuves ont débordé, noyant toute la campagne environnante. Plusieurs édifices se sont écroulés.

LES ÉBOULEMENTS DE PARIS

L'accident de la rue Tourlaque. — On recherche toujours le cadavre de Mme Chevalier

Paris, 2 novembre. — Les recherches pour retrouver le corps de Mme Chevalier se sont poursuivies avec activité toute la journée.

Dans l'après-midi, les pulsatiers ont dégagé, des terres amoncelées, dix-sept morceaux de la partie du trottoir sur lequel se trouvait l'infortunée au moment de l'accident.

On a retrouvé également des lambeaux de drap provenant du képi d'un agent ayant coopéré aux premières recherches.

Tout fait croire que le cadavre de Mme Chevalier se trouve sous les fondations de l'immeuble de M. Anget ; on ne saurait tarder maintenant à le découvrir.

Faits Divers

Grave accident d'automobile à Marseille

Un charretier mortellement blessé

Marseille, 2 novembre. — Un accident d'automobile s'est produit, dans la soirée d'hier, sur la route de Marseille à Aix. Un charretier a été tamponné par une automobile et violemment projeté sur la chaussée.

Transporté à l'Hôtel-Dieu, on a constaté que la victime s'était, dans sa chute, fracturé le crâne.

ENCORE LES EMPOISONNEMENTS PAR DES CHAMPIGNONS

Un décès

Nice, 2 novembre. — Un très grave accident causé par les champignons vénéneux vient de se produire.

Toute la famille Pellegrin, demeurant rue Ferry, a été empoisonnée par l'absorption du dangereux aliment. Trois médecins ont été appelés auprès des malades. La jeune bonne, âgée de dix-neuf ans, a succombé dans d'atroces souffrances.

GRAVE ACCIDENT D'AUTOMOBILE A LAGNY

Huit blessés

Noisy-le-Grand, 2 novembre. — On signale qu'un grave accident d'automobile est survenu entre Lagny et Noisiel.

Huit personnes seraient blessées.

ARRESTATION DE TROIS FAUX-MONNAYEURS AU PUY

Le Puy, 2 novembre. — Des agents de la brigade mobile ont arrêté au Puy trois faux monnayeurs, originaires de Saint-Etienne, venus au Puy à l'occasion de la grande foire de la Toussaint.

On a trouvé à leur domicile des appareils destinés à la fabrication des pièces de deux francs à l'effigie de la semeuse millésime 1908.

DANS L'INDUSTRIE DU TEXTILE

A LILLE

Trois usines ouvrent leurs portes

Mardi matin, trois usines, dont les patrons, après discussion avec les délégués grévistes, ont adhéré au tarif, ont ouvert leurs portes, l'accord étant complet entre les deux parties.

Ces usines sont celles : de M. Pauchet qui, le premier, signa le tarif présenté par la commission intersyndicale ; de la Société anonyme d'Haubourdin, dont nous avons enregistré l'entente avec le comité de la grève, et, enfin, celle de MM. Decourchelle.

Dimanche et lundi, jusqu'à une heure de l'après-midi, MM. Creton et Lambert et deux délégués du comité de la grève eurent de longs entretiens avec MM. Decourchelle.

Lundi, enfin, ces pourparlers aboutissaient à un accord définitif. MM. Decourchelle ayant soumis un tarif basé sur le tarif unifié. A la suite de l'entente intervenue, les ouvriers et ouvrières laisseront, les premiers un franc par semaine, et les femmes, cinquante centimes pour leurs camarades en grève, sous la condition expresse que MM. Decourchelle s'engagent à recueillir eux-mêmes le montant de ces cotisations.

Comme nous le disons plus haut, le comité de la grève a décidé, à la suite de cet accord, que le travail reprendrait en cette usine, dès mardi matin.

Fin d'un conflit à Hazebrouck

Le conflit qui s'était déclaré à la filature Lefebvre, rue de Merville, à Hazebrouck, s'est terminé mardi matin. Toutes les ouvrières ont repris le travail.

A MARCQ-EN-BARŒUL

Une manifestation des grévistes

On sait que les 325 ouvriers et ouvrières de l'usine Ecrive se sont mis en grève depuis les premiers jours d'octobre. Plusieurs tentatives pour la reprise du travail se sont déjà produites depuis ce moment, tant de la part des ouvriers que de celle des patrons. Elles échouèrent toutes, tantôt à cause de l'un, tantôt à cause des autres.

Les ouvriers avaient, en effet, les premiers, élaboré une série de revendications sur lesquelles l'accord devait se faire et dont la teneur était ainsi formulée :

1° Une augmentation de salaire de 0,01 centime par mètre de toile ourlée ;

2° La décharge du paiement des navettes pour les ouvriers ;

3° Un abaissement de 20 à 10 centimes sur le prix à payer par les ouvriers pour le piquage ou épluchage des bâches.

Mais deux jours après l'acceptation de ces propositions, un certain nombre d'ouvriers qui fabriquent des toiles d'une largeur double des autres, demandèrent que l'augmentation au mètre fût portée à 0,02. Une autre fois, ce fut le patron lui-même qui envoya dire qu'il n'ouvrirait pas la porte de l'usine la veille du jour, 19 octobre, où celle-ci devait s'ouvrir.

Finalement, M. Antoine Ecrive avait dit à deux de ses ouvriers, MM. Bertheloot et Delannoy, dont le premier travaille chez lui depuis une trentaine d'années, que s'ils pouvaient trouver 250 signatures d'ouvriers acceptant de reprendre le travail dans les conditions sus-énoncées, il les recevrait tous dans son usine.

M. Auguste Bertheloot ne trouva que 162 signatures. Mais la formation de la liste fut interrompue par la manifestation d'hier.

Cette sorte d'intervention à l'amiable était venue, en effet, à la connaissance du comité intersyndical de Lille. Aussi une réunion eut-elle lieu, mardi à 10 heures, au siège de la société de gymnastique du Pont-de-Marcq, réunion dans laquelle MM. Creton et Lambert invitèrent les ouvriers grévistes à n'accorder aucunement la reprise du travail, si ce n'est aux conditions du tarif rouge, celui de Lille, leur faisant espérer l'obtention de ce tarif, puisque M. Decourchelle l'avait déjà accordé à ses ouvriers, à Hellemmes.

Il fut ensuite décidé qu'on se rendrait à la demeure de M. Bertheloot pour lui faire rendre la liste des signataires, afin de la déchirer. C'est pour ce motif que 250 à 300 grévistes se rendirent à la demeure de ce dernier, mardi à 11 heures, conduits par MM. Creton et Lambert ; mais l'ouvrier et la liste furent introuvables et tout se borna à des observations suivies d'une discussion de la part des meneurs avec Mme Bertheloot.

De là, les grévistes se rendirent chez M. Delannoy, à Marquette, sans obtenir plus de succès.

Cette manifestation s'est passée dans le plus grand calme. Et M. Douez, commissaire, qui la surveillait avec les deux gardes et deux gendarmes, n'eurent pas à intervenir. Les grévistes profitèrent de leur manifestation pour aller à la mairie demander une subvention à M. le maire et aux conseillers qui s'y trouvaient. Ceux-ci leur promirent d'examiner la chose à la réunion du conseil qui aura lieu prochainement.

Les Elections législatives de 1910

Les candidatures socialistes dans les 8e et 9e circonscriptions de Lille

Les candidats socialistes des 8e et 9e circonscriptions de Lille, ont été désignés au cours d'une réunion qui a eu lieu, dimanche soir, au Pont-de-Marcq, estaminet de l'Union, rue de l'Eglise. Ce sont : pour la 8e circonscription, M. Albert Inghels, de Lille, et pour la 9e, M. Victor Vandeputte, d'Halluin. Ces

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

L'Affaire Steinheil

Est-ce un conflit ?

Paris, 2 novembre. — L'affaire Steinheil dont les dessous sont si pleins d'intérêt, mettrait-elle déjà aux prises, avant d'être commencée devant le jury, le ministre de la justice et les magistrats de la Cour ?

La Chancellerie a communiqué, dans la soirée, une note, dans laquelle le Garde des sceaux revendique, pour lui-même, l'initiative des mesures prises pour assurer la police de l'audience et en assume toute la responsabilité.

Que s'est-il passé entre MM. Barthou et Deval, président de la Cour d'Assises ? Toujours est-il, qu'une heure après que cette note avait été communiquée, le journaliste à qui elle avait été donnée, était prié, par la Chancellerie, de ne pas la publier.

L'accusée

Paris, 2 novembre. — Pendant toute la durée des débats, Mme Steinheil restera au dépôt. Cette mesure a été prise par M. de Valles pour éviter les manifestations qui ne manqueraient pas de se produire au départ et à l'arrivée, la prison de Saint-Lazare étant éloignée, si à l'issue de chaque audience elle y était reconduite.

Mme Steinheil avait manifesté le désir de revenir, chaque soir, dans la prison où elle se serait trouvée dans un milieu qui lui est devenu familier ; on a donc passé outre à son désir.

Remy Couillard qui doit être entendu comme témoin est actuellement au régiment. C'est à Provins, sa garnison, qu'il a été touché par l'assignation.

Pour éviter que des influences se produisent pour l'inciter à déposer de telle ou telle façon et aussi pour le soustraire à la curiosité du public, il a été invité, bien qu'il ait de la famille à Paris, à loger à l'école militaire.

Déjà !

Paris, 3 novembre, 2 heures du matin. — Une queue se forme déjà devant la grille qui donne accès au Palais de Justice. Les cours des places se disent parmi les professionnels des Assises, qui connaissent bien les ficelles, les amateurs. On prétend que le public [illegible] pourra aller jusqu'à contracter [illegible] une foule de curieux stationnant devant la prison de Saint-Lazare, le bruit avait couru que Mme Steinheil serait transférée aujourd'hui à la conciergerie. Renseignements pris, ce transfert ne se fera que ce matin, vers dix heures.

ENTREVUES MINISTÉRIELLES

MM. Cochery, Viviani et Chéron chez M. Briand

Paris, 2 novembre. — M. Briand a conféré, cet après-midi, avec M. Cochery, au sujet du budget de 1910, dont la discussion va s'ouvrir incessamment devant la Chambre ; il s'est, d'autre part, entretenu avec M. Viviani, du projet sur les retraites ouvrières, en prévision du débat qui doit s'engager, jeudi prochain au Sénat. Enfin, M. Chéron est venu rendre compte du voyage qu'il vient de faire à Gand-Camp et sur les côtes normandes ravagées par la tempête.

La Réforme électorale

Importante réunion à Châlon-sur-Saône

Châlon-sur-Saône, 2 novembre. — Le groupe parlementaire de réforme électorale a donné ce soir, à Châlon-sur-Saône, sa 22e réunion publique ; deux mille électeurs y assistaient.

M. Charles Benoist a démontré le défaut essentiel du scrutin d'arrondissement et résumé les principaux arguments qui militent en faveur de l'établissement du scrutin de liste, avec représentation proportionnelle.

MM. Louis Dumont, député de la Drôme ; Tournade, député de Paris, et Bouvry, député de Saône-et-Loire, ont apporté, chacun, au nom de leur parti, leur adhésion à la réforme.

Un ordre du jour approuvant la campagne entreprise en faveur du scrutin de liste avec représentation proportionnelle a été adopté à main levée, et des feuilles de pétition demandant l'application de cette réforme ont été couvertes de signatures, à l'issue de la réunion.

Les employés parisiens protestent

Bruyante manifestation contre la direction du « Bazar Parisien »

Paris, 2 novembre. — Ce soir, a eu lieu au « Bazar de l'Hôtel de Ville », rue de Rivoli, une manifestation organisée par le syndicat des employés de la région parisienne, pour protester contre une décision prise par la direction du bazar, reportant, à partir d'aujourd'hui, à 7 heures 30 au lieu de 7 heures, la fermeture des magasins.

L'Union des Syndicats de la Seine aurait, de son côté lancé un appel invitant tous les travailleurs à participer à cette manifestation.

La préfecture de police avait pris de très sérieuses mesures d'ordre pour assurer la liberté du travail. A 7 heures, 200 manifestants qui avaient pénétré à l'intérieur des magasins, obéissant à un mot d'ordre, entonnent l'« Internationale » pendant que d'autres sifflent ou conspuent, sur l'air des « Lampions », le directeur de l'établissement.

Le tumulte se prolonge pendant une dizaine de minutes ; la plupart des employés demeurent à leur rayon, malgré les objurgations des manifestants qui les apostrophent violemment. Les chefs des rayons font alors [illegible] différents compoirs, pendant que les manifestants parcourent le magasin, essayant de débaucher les vendeurs.

A 8 heures 10, l'ordre est donné de fermer. La police envahit alors le bazar et expulse les perturbateurs qui essayent de recommencer dans les rues avoisinantes ; ils sont rapidement dispersés par les agents et la garde républicaine.

Quatre arrestations ont été opérées, mais on annonce qu'elles ne seront pas maintenues.

Les Mineurs de France

Réunion du Conseil national

Paris, 2 novembre. — Le Conseil National des mineurs, réuni extraordinairement à Paris, a tenu aujourd'hui au siège de la Confédération générale du Travail sa première réunion sous la présidence de M. Gaumont, des mines de l'Allier.

Etaient présents : MM. Nerseaux, pour le bassin de Saône-et-Loire, Bartuel, pour la Loire, Braut et Villette, pour Denain, Quintin pour le Nord, Cordier et Evrad pour le Pas-de-Calais, Joly pour les Bouches-du-Rhône, Tourel pour Carmaux et Martin Coupez pour la Fédération des ardoisiers de France, laquelle fusionne avec la Fédération des mineurs.

Les séances du Conseil national dureront trois jours ; demain et après demain, il s'occupera de la fusion avec la Fédération des ardoisiers et de retraites des mineurs. Il est probable que M. Bartuel, au nom du bassin de la Loire et M. Merzet, au nom du bassin de Monceau-les-Mines, demanderont au Conseil national d'examiner la situation en ce qui concerne les futures concessions et en ce qui concerne surtout le projet gouvernemental tendant à créer des actions de travail à propos de ces nouvelles concessions.

L'AFFAIRE FERRER

Au Conseil municipal de Paris

Paris, 2 novembre. — On sait que le Conseil municipal de Paris doit procéder, demain, à l'élection de son bureau en remplacement du bureau démissionnaire pour avoir été mis en échec sur la question Ferrer. Un certain nombre de conseillers de gauche se sont réunis. Ils ont adopté la motion suivante, qu'ils soumettront demain à la réunion plénière des groupes de gauche qui aura lieu avant la séance.

Le Conseil, résolu à s'associer au mouvement de réprobation universel soulevé par l'exécution de Ferrer, refuse la démission du bureau, qui a constamment justifié la confiance de la majorité républicaine, et lui renouvelle sa confiance.

Les groupes de droite se sont également réunis, ils n'ont pris aucune décision ; ils se réuniront avant la séance.

La Catastrophe de Fontpédrouze

Les obsèques des victimes

Prade, 2 novembre. — Les obsèques de M. François Clerque, une des victimes, ont eu lieu à Prade ; M. Lay, représentant le ministre des Travaux publics. Au cimetière, des discours ont été prénoncés par MM. Duconteil, préfet, au nom du gouvernement ; Brousse, député ; Malter, ingénieur ; Raro, maire de Prade.

APRÈS L'ASSASSINAT DU PRINCE ITO

Les Coréens en Révolte

Londres, 2 novembre. — On mande au « Morning Leader » des symptômes alarmants d'une agitation étendue se manifestent parmi les Coréens comme conséquence de l'assassinat du prince Ito, ex-gouverneur général de Corée. On s'attend à chaque instant, à voir éclater une révolte.

Le général Okoto, commandant de l'armée japonaise d'occupation, confère actuellement avec ses officiers au sujet des moyens à prendre pour avoir raison de la révolte qui s'annonce. Samedi, 300 Coréens ont attaqué une gare.

LA SITUATION EN PERSE

Exploits de brigands

Téhéran, 2 novembre. — Le brigandage augmente dans le sud de la Perse ; la route d'Ispahan à Chiras est occupée par des brigands au nombre de plusieurs centaines.

Il y a quelques jours, les brigands ont détruit le télégraphe anglais ; la liaison télégraphique avec Bouchir a été interrompue pendant 24 heures. Le télégraphe fonctionne encore très mal aujourd'hui.

Une Catastrophe en Amérique

DIX-HUIT MORTS

New-York, 2 novembre. — A Guayaquil, pendant un voyage d'essai, un bateau passeur a chaviré et dix-huit personnes qui le montaient ont été noyées.

Les Elections aux Etats-Unis

Les incidents

Washington, 2 novembre. — Les élections municipales ont donné lieu à plusieurs graves incidents dans le Kentucky. A Jackson, un électeur a été tué dans la salle de vote.

Un incendie a détruit la maison où se trouvaient les urnes électorales, à Trocketteville, enfin, à Sébastian, les urnes électorales ont été volées.

Le juge Gaynor, candidat à Tammany-Hall, est élu maire de New-York. Presque tous les candidats de Tammany-Hall sont élus.

CONTRE LES BRIMADES

Soissons, 2 novembre. — Le général de Currières de Castelman, commandant la 7e brigade d'infanterie à Soissons, adresse l'ordre du jour suivant, aux régiments de sa brigade :

Des brimades ayant été exercées pendant la nuit envers un jeune soldat appartenant à un des régiments de la 7e brigade, le général fait connaître qu'il inflige, pour ce fait, 30 jours de prison, dont 8 de cellule, au trois anciens soldats auteurs de ces brutalités.

Le caporal de chambrée, qui n'a pas su montrer l'autorité nécessaire pour s'opposer, est également puni de 30 jours de prison.

Lex journaux de Paris de mercredi matin

Paris, mercredi, 3 novembre.

L'AFFAIRE STEINHEIL

De la *Petite République* :

« Les jurés ont à résoudre un redoutable problème, et il leur faudra s'abstraire un peu des préjugés courants, juger l'affaire sans s'inquiéter de savoir si l'accusée tuée, ou non, une épouse modèle. Pour cela, il était nécessaire de soustraire le jury au mouvement de la salle. »

LE GOUVERNEMENT ET LES CATHOLIQUES

De M. Paul de Cassagnac, dans l'*Autorité* :

« Le conflit qui va se poser, et se poser brutalement entre les catholiques, soutenus par leur chef spirituel, d'une part, et le gouvernement des Loges, d'autre part, il semble beaucoup plus gros de conséquences, beaucoup plus redoutable, que tous ceux que nous avons vus jusqu'ici.

» Si vraiment la France n'est pas un pays vide d'énergie, si la foi qui l'anima à travers les siècles n'est pas éteinte en elle, l'ère qui va s'ouvrir, annoncée par les déclarations du gouvernement, sera l'ère décisive.

» La nation va secouer, après des conflits violents et prolongés, la domination maçonnique ou choir définitivement dans l'athéisme ou la servitude ».

LA QUESTION SCOLAIRE

Du *Rappel* :

« Aux droits des pères de famille et de respect de la conscience de l'enfant, qu'elle a essayé d'instruire pendant longtemps, l'Eglise vient enfin de substituer le seul cri de ralliement qu'elle puisse pousser : « A bas la laïque », proclamant-elle, en appelant les jours bénis où les populations jetteront des pierres aux pédagogues ignares et aux aliborons de la laïque ; « Vive la laïque », répondons-nous, qui est la source agissante, limpide et pure où viennent se tremper les énergies de la République ».

NECROLOGIE

— Nous apprenons le décès, à l'âge de 75 ans, de M. l'abbé Henri Lobry, curé de Rumegies depuis 25 ans.

— M. Alfred Guilbert, conseiller municipal collectiviste de Calais, est décédé il y a quelques jours. Ses funérailles civiles ont eu lieu hier matin.

Nouvelles Régionales

VIOLENT INCENDIE

Rue de Tournai à Lille

100.000 francs de dégâts

Un incendie a détruit, mardi soir, un des bâtiments de la maison de confections Hugo Lafage et Cie, rue de Tournai, 45. Le feu a pris vers sept heures, au troisième étage de l'immeuble ; il est du vraisemblablement à un court-circuit. Le bâtiment s'étendait sur une superficie de 50 mètres et possédait trois étages ; il donnait sur la cour de la gare aux marchandises.

L'alarme fut donnée par un employé aux expéditions qui, de la cour vitrée, avait aperçu une forte lueur. Les ouvriers, au nombre d'une cinquantaine, n'eurent que le temps de se sauver.

Un coup de téléphone avertissait bientôt les pompiers de la caserne Malus, qui, sous les ordres du commandant Boivin et du capitaine Crovez, arrivaient bientôt sur les lieux. En peu d'instants le second et le troisième étage furent la proie des flammes et les pompiers durent se borner à faire la part du fléau.

A huit heures et demie tout danger de propagation aux établissements voisins était conjuré. Toutefois, le brasier est encore intense et une quantité d'eau considérable est encore déversée sur le foyer.

A neuf heures, il ne restait que les pans de mur de ce superbe bâtiment. Les dégâts sont évalués à 100.000 francs.

On croit que l'incendie entraînera le chômage d'une centaine d'ouvriers.

LA GRÈVE DU TEXTILE

à Lille et dans les environs

A la Bourse du Travail

La réunion journalière s'est tenue, mardi à cinq heures, à la Bourse du travail, sous la présidence de M. Lefebvre, délégué du syndicat textile d'Armentieres qui trouve avec plaisir que les grévistes sont décidés à maintenir jusqu'au bout leurs revendications et à faire triompher le tarif unifié.

A son tour, Vandeputte, d'Halluin, félicite les grévistes lillois de la cohésion dont ils font preuve.

Creton communique ensuite les résultats de l'entrevue qui eut lieu entre M. Decourchelle et les délégués des ouvriers. Il constate que les ouvriers et ouvrières de cette usine ont des salaires supérieurs à ceux d'Armentières. Après avoir rendu compte de la réunion de Marcq-en-Barœul il demande les réponses données par certains patrons au cours de la journée.

MM. Bauche et Lambert expriment ensuite l'espoir de voir les gros patrons venir bientôt à composition et suivre l'exemple de leurs collègues plus modestes. Après l'adoption d'un ordre du jour, la séance est levée à 7 heures, sans incident.

A Saint-Quentin

Une dépêche parvenue mardi après-midi à la Chambre syndicale des tisseurs de Lille, annonce que les ouvriers des tissages de Saint-Quentin sont sortis des usines mardi matin, réclamant, eux aussi, l'application d'un tarif uniforme.

LES OFFICIERS ARGENTINS A CAMBRAI

Les officiers argentins seront reçus, à la gare, à 11 h. 40 ; un déjeuner intime leur sera ensuite offert ; à 2 heures, exercices militaires au terrain de manœuvre, puis au manège ; à 4 heures, visite du casernement et de la salle d'honneur ; à 5 heures, visite au général Bizard, au maire et au sous-préfet ; à 7 heures, banquet ; à 9 heures, réception de la garnison à la réunion des officiers.

Les officiers argentins partiront jeudi, 4 novembre.

MARINIER NOYÉ A DUNKERQUE. — Hier matin on a retiré du canal de l'Ile Jeanty, le cadavre du marinier Brieux-Courtin, qui aura été, croit-on, victime d'un accident.

COUPS DE COUTEAU A PETITE-SYNTHE. — Hier soir, vers 10 heures, à la suite d'une querelle de famille, Gabriel Hoft, 37 ans, a porté trois coups de couteau à son beau-frère, G. Lesène. Malgré ses blessures, la victime, aidée d'un de ses frères, put maintenir l'agresseur et le conduire à la gendarmerie.

Hoft sera poursuivi pour ivresse, bris de clôture et coups et blessures volontaires.

UN ACCIDENT MORTEL EN GARE DE SANTES. — Hier soir, M. Henri Buisine, dit Henri Cabit, revenu par le train partant de Lille à 6 h. 50 pour arriver à Santes à 7 heures 20, fut retrouvé en gare à 7 heures 12 par un homme d'équipe. Il avait dû être pris entre le marchepied et le bord du quai. On ne sait si l'infortunée victime aura voulu descendre avant l'arrêt complet du train ou si elle sera descendue alors que le train se sera remis en marche. Les employés de la gare le relevèrent et il fut transporté à l'hôpital de la Charité.

L'amputation du bras droit fut jugée nécessaire et le malade, qui portait, en outre, plusieurs blessures derrière le crâne, a succombé mardi matin des suites de ses blessures.

GRAVE ACCIDENT A BERGUES. — Une jeune servante, Marie Gobree, 22 ans, en service chez M. Léon Sape, négociant, se rendait à l'écurie afin d'y chercher de la paille destinée à allumer le fourneau ; un cheval lui lança, à l'improviste, une violente ruade et la malheureuse tomba inanimée. Son patron la trouva quelques secondes après et la transporta dans la cuisine.